

## VOS COMMUNES

VOREPPE

# Prix du District 1780 du Rotary : les lauréats sont...

Samedi, au Novotel de Voreppe, le Rotary club a remis plusieurs prix, dans différentes catégories, dans le cadre du prix du District 1780 qui représente le territoire Rhône-Alpes.

Le prix de l'Éthique a été remporté par Esmonde Pno qui a mis avant l'éthique dans le cadre de l'enseignement.

Le prix des Jeunes entrepreneurs a été remporté par l'entreprise Les Hirondelles, de Cran Gevrier. C'est une marque de vêtements qui valorise les chutes de tissus des productions textiles françaises, en s'inscrivant dans une économie circulaire. L'Échoppe Florale a décroché le second prix. On y retrouve principalement des fleurs françaises ou labellisées bio, avec une conception de bouquets sans déchets. Le troisième prix a été décerné à



Les lauréats entourés de leur parrain et marraine du Rotary District 1780.

Claire Le Floch pour sa société de cosmétiques zéro déchets. Son objectif : valoriser plutôt que produire. Le jury a eu un prix Coup de cœur pour Marine Faucon, ergothérapeute à Saint-Cassien qui travaille avec des animaux (chiens, ânes) pour soi-

igner ses patients, notamment atteints des différentes maladies dys.

Le premier prix du Développement durable a été décerné ex æquo à l'association Ecotrivelo, qui valorise les biodéchets dans la vallée de Chamonix, et au Refuge des

Écailles et son refuge d'animaux à écailles (tortues, iguanes, serpents). Le troisième prix est revenu à l'association Renard qui s'occupe de ramassages de déchets sur l'agglomération d'Annemasse.

Dans la catégorie Servir à autrui, le premier prix a été

remis à l'association KyféKoi de Marc-Olivier Perotti, qui sort de l'isolement les personnes en situation de handicap en organisant différentes manifestations et activités en France et à l'étranger, au Maroc notamment. Le deuxième prix a été décerné aux Paniers de l'amitié, qui reçoit des personnes en grosses difficultés financières pour une aide alimentaire ; une épicerie sociale et solidaire qui veut avant tout créer du lien social.

L'association Tatu Handi Giffre a reçu le troisième prix. Cette association permet aux personnes en situation de handicap de refaire du ski, grâce à un matériel adapté et à des infrastructures qui permettent l'accès aux pistes et aux stations.

La devise du Rotary, « servir d'abord », se retrouve dans le choix des différents lauréats récompensés ce samedi.

Jean-José TEROSIET